

Enquête ménages/déplacements

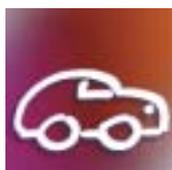
Zoom sur . . . les déplacements des habitants de la région stéphanoise vers le Rhône

D'octobre 2000 à février 2001, les ménages résidant dans 83 communes de la région stéphanoise ont fait l'objet d'une enquête sur leurs pratiques de déplacements (enquête appelée "enquête ménages déplacements"). Cette enquête, très précieuse pour l'élaboration et l'évaluation des politiques de déplacements, est régulièrement organisée dans les agglomérations de France à l'initiative des élus locaux.

Le périmètre de l'enquête regroupe 83 communes (68 sur la Loire et 15 sur la Haute-Loire), soit au total 496 500 habitants et 209 623 ménages.
Sur le département de la Loire, au moment de l'enquête, le périmètre était calé sur les limites des structures intercommunales de la région stéphanoise.

Sur la Haute-Loire, le périmètre regroupe 15 communes qui sont, par route, à moins d'une demi-heure de St-Etienne et qui semblent vivre pleinement avec l'agglomération stéphanoise.
Les 4 120 ménages rencontrés ont été tirés au sort par l'INSEE à partir du fichier du recensement général de la population de 1999.

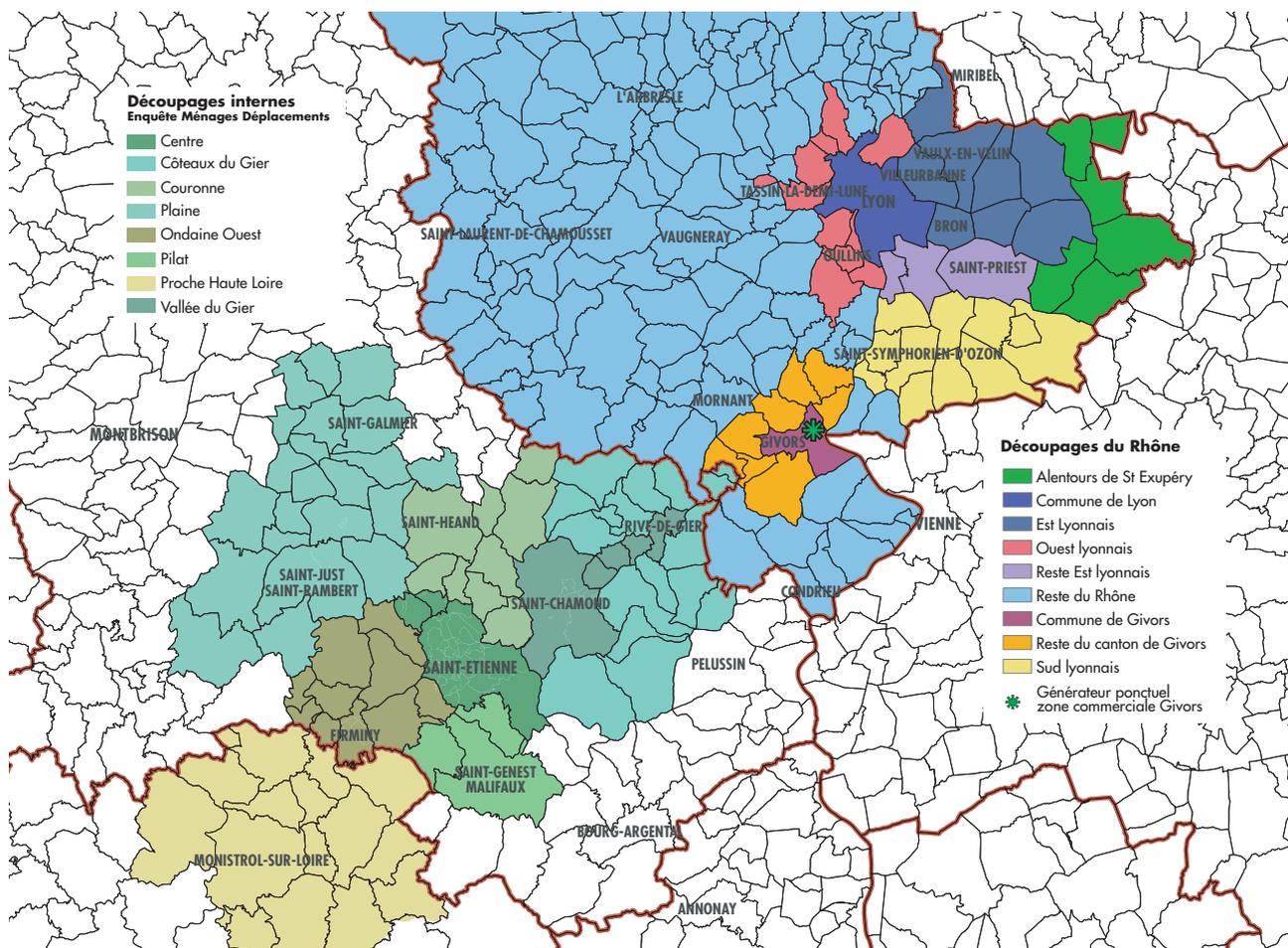
Les entretiens se sont déroulés au domicile des ménages concernés. Il a été demandé à toutes les personnes du ménage de plus de 5 ans, de décrire tous leurs déplacements de la veille du jour de l'enquête (samedi, dimanche, jours fériés et vacances scolaires exclus). Au total, 10 293 personnes ont été interviewées.
Les résultats obtenus, à partir de l'échantillon de population interrogé, ont été redressés de manière à reconstituer tous les déplacements effectués par l'ensemble des résidents du périmètre de l'enquête un jour de semaine ouvrable.





Nous ne traiterons dans cette note que des déplacements qui ont au moins une extrémité (origine ou destination) dans le département du Rhône.

Attention, seuls les déplacements des habitants de la zone enquêtée sont mentionnés ici ; l'enquête ne nous dit rien sur les échanges entre le reste de la Loire hors périmètre d'enquête et le Rhône, ni sur les entrées des habitants du Rhône dans le périmètre.



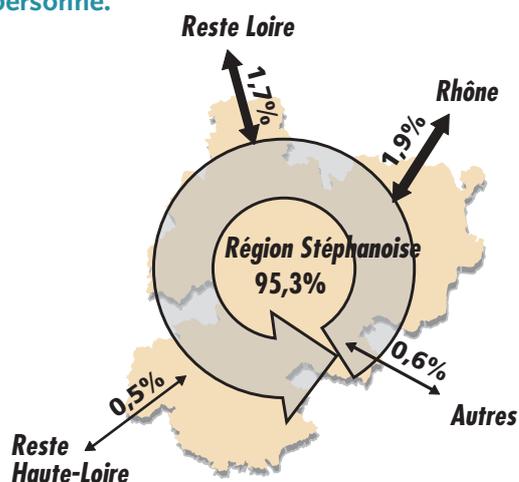
Le découpage utilisé est :

- pour la région stéphanoise, le découpage couramment utilisé dans le traitement de l'enquête
- pour le Rhône le plus fin que l'enquête puisse nous fournir.



Combien d'échanges avec le Rhône ?

En 2001, l'ensemble des résidents des 83 communes du périmètre d'enquête effectuait 1 822 900 déplacements par jour, soit en moyenne 3,58 déplacements par jour et par personne.



95,3% de ces déplacements sont internes à la zone d'enquête, c'est-à-dire que leur origine et leur destination sont dans la zone d'enquête.

Les déplacements d'échange avec le Rhône sont au nombre de 35 451 par jour, soit 1,9 % des déplacements totaux et 2,7% du total des déplacements mécanisés (marche à pied exclue).

6305 déplacements sont effectués par jour, entre le "centre" (St-Etienne, St-Priest-en-Jarez et Villars) et la ville de Lyon.

Qui sont les habitants de la région stéphanoise qui vont dans le Rhône ?

17 983 personnes effectuent des échanges quotidiens avec le Rhône, soit 3,6% des habitants de la zone d'enquête.

- 58% d'entre elles travaillent à temps plein
- 10% sont étudiants (post Bac)
- 44% sont ouvriers ou employés
- 15% sont cadres

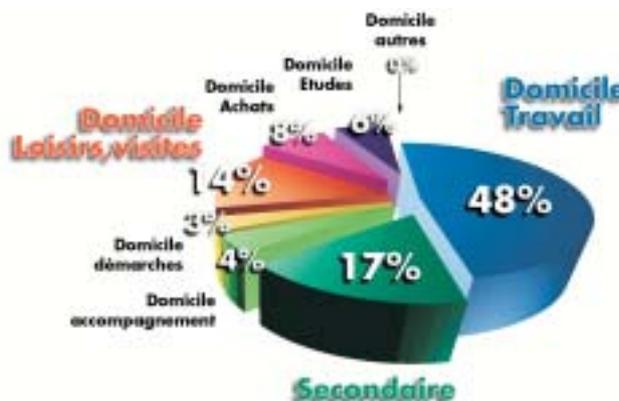
- 52% ont entre 35 et 60 ans, c'est à dire des actifs plutôt âgés...
- 24% ont moins de 25 ans



Age des personnes réalisant des déplacements vers le Rhône

Pour quoi faire ?

Des échanges principalement contraints :



On observe que le motif "Domicile-Travail" est le plus important dans les échanges avec le Rhône. Avec 48% des déplacements, ce motif est sur-représenté par rapport à l'ensemble du périmètre d'enquête, où il ne représente que 19% des déplacements.

Si on ajoute aux déplacements "Domicile-Travail" les déplacements "Domicile-Etudes", on atteint 54% de déplacements dits contraints, alors que sur le périmètre total de l'enquête, ceux-ci ne représentent que 35% des déplacements.



Les proportions de déplacements contraints varient suivant les secteurs de destination.

Certains secteurs sont presque exclusivement fréquentés par les résidents de la région stéphanoise, pour le travail.

La zone commerciale de Givors ne compte que 8% de déplacements "Domicile-Travail". Les échanges sont pour 64% d'entre eux des "Domicile-Achats", tous issus de la vallée ou des coteaux du Gier. On y observe aussi presque 23% de déplacements secondaires (presque tous avec la vallée du Gier), et qui correspondent pour la plupart d'entre eux à des arrêts pour achats au retour du travail.

Commune de Givors	34%
Commune de Lyon	47%
Est lyonnais	58%
Ouest lyonnais	47%
Reste Est lyonnais	80%
Reste du Rhône	57%
Reste du canton de Givors	55%
Sud lyonnais	76%
Zone commerciale de Givors	8%
«Alentours de St-Exupéry»	20%

% de déplacements Domicile-travail

60% des 6 300 déplacements entre le centre de la région stéphanoise et la commune de Lyon sont contraints par le travail ou les études.

► D'où viennent et où vont ceux qui se déplacent vers le Rhône ?

	Commune de Lyon	Reste du Rhône	Est lyonnais	Zone commerciale de Givors (Carrefour poncheu)	Reste Est lyonnais (Saint-Pris, Veinsieux, Saint-Fons)	Commune de Givors	Ouest lyonnais	Sud lyonnais	Alentours de St-Exupéry	Reste du canton de Givors (hors Givors)	SOMME
Coteaux du Gier	851	1887	192	987	206	581	226	269	42	430	5670
Ondaine	997	174	513	83	433	0	222	60	165	0	2646
Plaine	1128	844	128	94	0	14	187	85	0	0	2480
Proche H ^{te} Loire	251	0	0	0	0	0	0	0	0	0	251
Vallée du Gier	3225	1546	1301	2353	656	1312	506	512	582	547	12542
Couronne	421	189	316	0	28	189	156	49	94	94	1253
Pilat	26	32	91	0	32	0	38	0	0	0	219
St-Etienne-centre	6305	467	1189	0	975	171	471	412	281	120	10391
SOMME	13204	5139	3729	3518	2329	2234	1650	1388	1165	1097	35451

Lyon ville : une destination privilégiée avec, à elle seule, plus de 37% des déplacements entre le périmètre d'enquête et le Rhône.

La deuxième destination privilégiée est le "reste du Rhône" avec 14,5% des déplacements. Il faut remarquer que le découpage ne nous permet pas d'en savoir plus sur ces destinations qui sont probablement des communes frontalières Loire-Rhône, avec notamment les monts du Lyonnais, qui ne sont malheureusement pas identifiés en temps que tels.

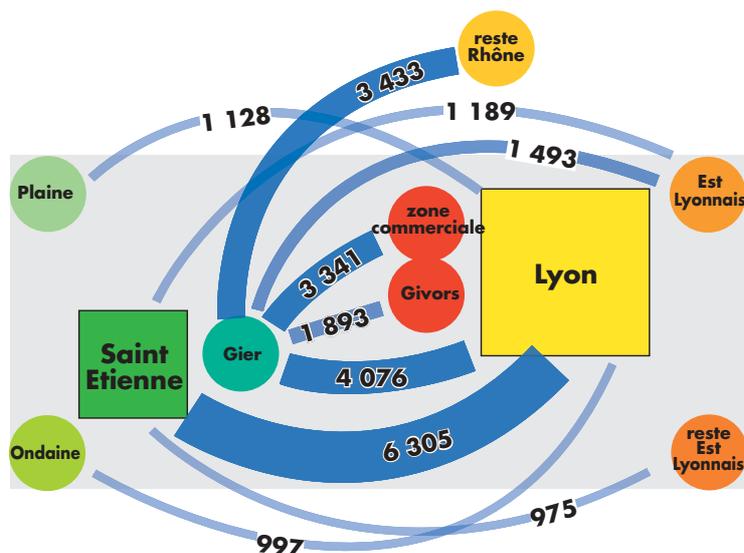
L'Est Lyonnais et ses zones d'emplois attirent plus de 17% des déplacements.

Les zones identifiées dans le tableau, comme "Est Lyonnais" et "reste de l'Est Lyonnais", rassemblent plus de 5000 déplacements. Ce sont des communes qui sont de "gros pôles d'emplois" (couloir de la chimie entre autres).



Plus de 51 % des déplacements sont des échanges Gier - Rhône

Le secteur du Gier (vallée et coteaux) est le plus impliqué dans les échanges avec le Rhône (18 200 déplacements). Néanmoins on peut relativiser l'importance de ces déplacements, qui ne représentent que 5,2% des déplacements d'un secteur générant à lui seul plus de 350 000 déplacements par jour. Les échanges avec le Rhône représentent 7,2% des déplacements mécanisés du secteur Gier.



On remarque surtout une très forte liaison entre le Gier et les secteurs proches, comme la zone commerciale de Givors, la commune de Givors ou le reste du canton de Givors. Pour ces secteurs, 91% des échanges se font avec le Gier. Le "reste du Rhône" est aussi très fortement lié au Gier, probablement via les communes limitrophes des monts du Lyonnais.

Pilat et Proche-Haute Loire : pratiquement aucune relation avec le Rhône.

Pour chacun de ces deux secteurs, l'enquête fait apparaître **moins de 250 déplacements d'échange avec le Rhône.**

Il est tout de même à noter que le secteur appelé ici "Pilat" est très réducteur. On ne parle que de St-Genest-Malifaux, Planfoy et Saint-Romain-les-Atheux.

Plus de 29% des échanges proviennent du secteur centre

Avec **10 391 déplacements**, ce secteur, qui englobe la ville de St-Etienne ainsi que Villars et St-Priest en Jarez, est le 2ème "fournisseur" d'échanges avec le Rhône.

Plus de la moitié de ces échanges se fait directement avec la commune de Lyon. Le reste est orienté vers les zones d'emplois de l'Est et du Sud, puis ensuite plus dispersé dans le département du Rhône.

10% des déplacements d'échange avec le Rhône ont pour origine ou destination la zone commerciale de Givors.

Cette zone commerciale est en **très forte relation avec le Gier** d'où est issue la quasi-totalité des déplacements.

Ondaine et Plaine : peu de relations avec le Rhône.

Ces secteurs, plus éloignés du Rhône ne sont concernés que par environ 2 500 déplacements d'échange chacun.

Quels modes utilisent-ils ?

Des déplacements exclusivement mécanisés

La voiture, avec 79% des déplacements, est de très loin le mode le plus utilisé.

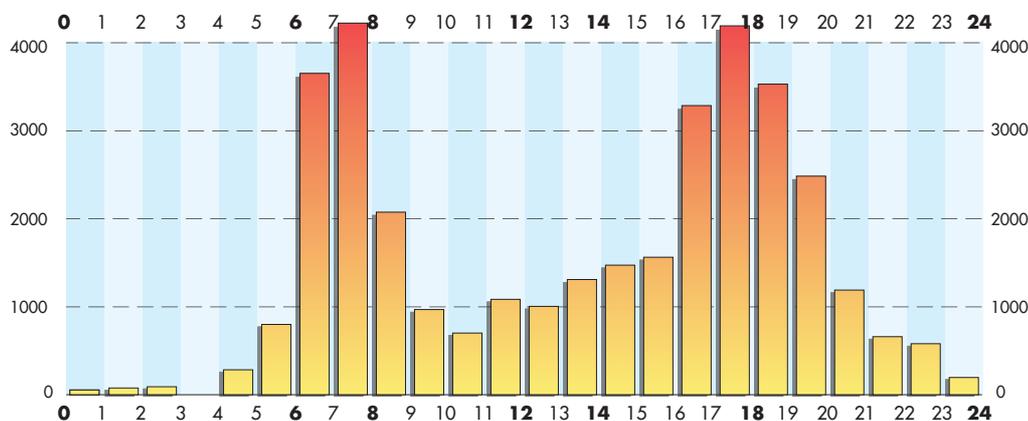
Sur l'ensemble de l'enquête la part de marché de la voiture se situe à 58%.

Avec seulement 17% de déplacements en tant que passager dans les véhicules particuliers, **le taux d'occupation des voitures est très faible.**





▣ Quand se déplacent-ils ?



Une heure de pointe le matin et une heure de pointe le soir.

Contrairement à ce qui est constaté sur l'ensemble de la région stéphanoise, il n'existe pas d'heure de pointe pendant le temps de midi pour les déplacements d'échanges avec le Rhône (les trajets sont plus longs).

L'heure de pointe du matin est surtout marquée entre 6 et 8 heures. Ces 2 heures concentrent, à elles seules, plus de 22 % des déplacements.

L'heure de pointe du soir, s'étale sur le créneau "16 à 19 heures" et concentre 31 % des déplacements.

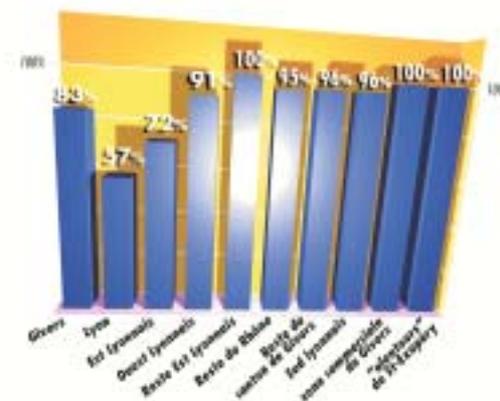
Avec plus de 53 % des déplacements, **ces périodes de la journée représentent, sur 5 heures, plus de la moitié des échanges avec le Rhône.**

▣ Des parts modales très dépendantes des secteurs d'arrivée ou de départ.

Compte tenu du type de relations étudiées ici (liaisons inter-départements), la distance moyenne des déplacements est plus importante que celle constatée en général sur l'enquête. Les modes doux (marche à pied ou vélo), qui ne sont donc pas adaptés, n'apparaissent logiquement pas dans les résultats.

Certains secteurs ne produisent pratiquement que des déplacements en Voitures Particulières.

Tous les secteurs périphériques à Lyon et qui n'offrent pas de mode alternatif à la voiture concentrent presque exclusivement des déplacements en voiture.

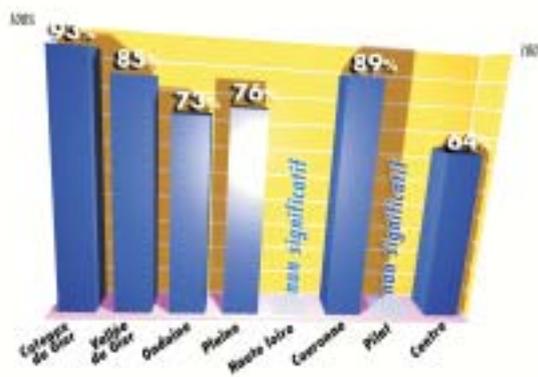


% de déplacements en voitures particulières pour les secteurs du Rhône



On observe de fortes variations en fonction du secteur auquel est rattaché le déplacement. **Les secteurs desservis par des modes alternatifs (SNCF surtout) voient la part de voiture particulière diminuer.**

La vallée du Gier, bien que desservie par la SNCF, conserve un gros pourcentage de déplacements en voiture. Ceci s'explique par le nombre important de déplacements entre ce secteur et les secteurs du Rhône non desservis, comme la zone commerciale de Givors, ou le reste du Rhône.



% de déplacements en voitures particulières en fonction du secteur de la région stéphanoise

Le train : une vraie alternative quand la desserte existe.

	Lyon	Villeurbanne, Rillieux, Vaulx-en-Velin, Décines, Meyzieu, Bron, Genas, Chassieu Est lyonnais	Givors	Somme
Coteaux du Gier	154	0	35	189
Ondaine	299	274	0	573
Plaine	118	0	0	118
Proche Ht Loire	48	.	.	48
Vallée du Gier	954	210	157	1321
Pilat	0	64	0	64
Centre	2630	177	0	2807
Somme	4205	724	193	5121

déplacements SNCF tous motifs ayant au moins une extrémité dans le Rhône

42% des déplacements entre les secteurs "Centre" (Ville de St-Etienne, Villars et St-Priest-en-Jarez) et "Ville de Lyon" s'effectuent en train.

Lyon ville draine 82% du total des déplacements SNCF entre le périmètre d'enquête et le Rhône.

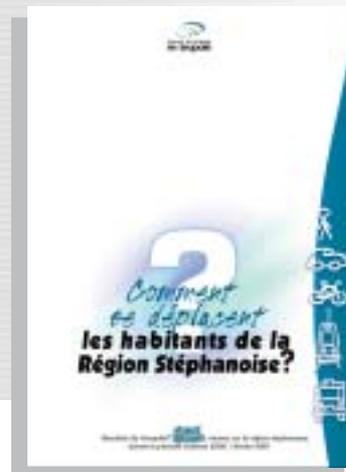
On dénombre uniquement trois zones desservies dans le Rhône qui sont l'extrémité de 19 167 déplacements par jour (plus de 54% des échanges avec le Rhône), ce qui ramène la part de marché du train à près de 27% sur ces trois destinations.

14% de déplacements d'échange avec le Rhône en SNCF.

La SNCF est, sur ce type de liaisons, le mode de transport en commun le plus efficace. Les autres transports en commun, qui n'interviennent que dans de faibles proportions, ont été comptabilisés dans les "autres modes". (cf graphique page 5)

Rappelons que sur l'ensemble de l'enquête les déplacements en transport en commun ne représentent que 10% du total des déplacements (3% pour SNCF et cars interurbains) et 14% des déplacements mécanisés.

Par contre, **46% des déplacements ont une extrémité dans des secteurs du Rhône qui ne sont pas desservis par la SNCF** et qui ne semblent pas disposer d'alternative à la voiture (ce sont les secteurs qui concentrent presque exclusivement des déplacements en voiture particulière).



En bref . . .

- 35 500 déplacements d'échange quotidiens entre le périmètre d'enquête et le Rhône.
- 79% de déplacements effectués en voiture particulière.
- 54% de ces déplacements sont contraints. L'utilisation de transports en commun pourrait donc être accentuée sur ce type de déplacements, plus favorable aux transports collectifs, car plus réguliers et répétitifs que les autres déplacements.
- Avec 42% de part de marché entre St-Etienne et Lyon, le train est très concurrentiel sur les destinations bien desservies.
- Sur les trois destinations du Rhône desservies par le train (27% de part de marché pour la SNCF), une marge de progression des transports en commun reste envisageable, notamment en améliorant le rabattement des autres modes sur les gares de la région stéphanoise.
- Certaines zones du Rhône où pratiquement la totalité des déplacements est contrainte par le travail ou les études ne sont pas desservies par la SNCF ("Ouest lyonnais", "Sud lyonnais", "Reste de l'Est lyonnais"...). Une alternative à la voiture pourrait pourtant se révéler utile sur ces destinations.